

se lamente d'y voir des gens qui "après avoir eu l'heureux hasard de faire paraître sous un jour favorable leurs minces connaissances et avoir ainsi exlorqué les diplômes d'un bureau qui trop souvent ne les examine que pour la forme, ils ferment leurs livres et se croient savants." Puis il indique d'un air tout à fait doctoral le remède à de semblable abus, conseille l'introduction d'un bureau d'examineurs et termine en disant qu'alors "on verrait moins de membres inutiles dans les professions et plus de citoyens utiles et respectables." Oui, certes, Mr. l'Éditeur, il a raison le CANADIEN car si de semblables bureaux eussent existé il y a un an, notre auteur ne se serait probablement point en état de s'avancer aujourd'hui pour "protéger les biens, l'honneur, la vie même des citoyens!" je ne dis pas par exemple que l'on aurait vu un "citoyen respectable" de plus.

Savez-vous monsieur l'Éditeur qui est cet individu? Vous allez penser peut-être que c'est un des membres qui font l'honneur du barreau Canadien, un homme à qui l'âge, l'expérience, les talents, et l'estime publique donnent le droit de critiquer un peu la jeunesse tout en lui donnant quelques utiles avis. Eh bien non, Mr. l'Éditeur, c'est . . . mais je ne veux point encore vous le nommer car vraiment vous ririez trop! . . . vous ririez de voir ce mince avocat parler de "teint noir" de "figures où brillent la satisfaction" de "pantalon réti" de "faquin" de ceux qui font "d'un saut" le trajet de la cour à leur bureau, car peut-être avez vous vu ce même "prétendu homme de lettres" faire non pas un saut mais vingt sauts tous plus rapides les uns que les autres. Vous ririez de voir ce savant qui malgré ses hautes connaissances et probablement parceque "l'expérience journalière fait voir que les talents et les connaissances seules sont considérées." trouve aussi le temps de "flâner" dans des rues et dans des lieux où ne l'appelle point du tout sa profession. Vous ririez de voir avec quelle assurance, avec quel ton bref, impératif il s'écrit: "Il ne parle pas français; il faut savoir sa langue" Vous ririez . . . mais, moi non plus, Mr. l'Éditeur, je ne veux point chasser sur vos terres et je me contenterai de tirer d'un classique, puisqu'il les aime tant, une petite description que nul ne saurait trouver déplacée; je dirai donc à UN CANADIEN:

Mais on ne me dit pas de vous autant de bien
 Que je souhaiterais. On dit (je n'en crois rien),
 Qu'en discours vous prenez un peu trop de licence,
 Qu'on ne peut se soustraire à votre médisance,
 Que pour vous faire croire homme à bonne fortune
 Vous passez en hiver des nuits au clair de lune
 A souffler dans vos doigts, et prendre vos ébats
 Sur la porte d'Iris qui ne vous connaît pas,
 Que souvent vous prenez trop de vin de Champagne
 Et qu'il faut que toujours quelqu'un vous accompagne
 Pour pouvoir vous montrer votre chemin la nuit
 Et même quelquefois vous reporter au lit.

Autour d'un tapis vert

Dans un maudit brelan . . .

Mais en voilà assez, du classique, pour notre défenseur "des biens, de l'honneur, de la vie même des citoyens" et j'espère que l'un des "tout jeunes hommes" qu'il a injuriés le méprisera assez pour ne pas lui dire, comme il en avait l'intention . . .

Tu nous as fait le tour: mais vingt coups de bâton
 Dans peu, monsieur Carlin, nous en feront raison.

Mais je vois, Mr. l'Éditeur, que j'ai pris plus de place que je n'avais droit d'en attendre, surtout pour entretenir vos lecteurs d'un être tel que celui qui veut faire la leçon à des jeunes gens qui, à une éducation égale et souvent fort supérieure, joignent des qualités recommandables dont UN CANADIEN ne peut certainement point se vanter. Je désire seulement que les jeunes messieurs qu'il a insultés bien gratuitement, l'ayant reconnu dans ce que je puis avoir dit, se contentent de voir qu'il compte parmi ses compatriotes et ses anciens camarades assez peu d'amis pour lui prouver qu'ils l'ont jugé plus sévèrement encore qu'il n'a pu le faire lui-même à leur égard.

S'ils avaient besoin d'une désignation plus claire, je pourrais faire une description de la figure et des manières de mon héros, mais je lui laisse cette tâche dont il s'acquittera d'une manière aussi agréable et je terminerai par ce seul indice qui le fera immédiatement reconnaître: je dirai que son visage, comme l'habit d'un prince, est tout couvert de . . . mais je passe le mot de l'énigme, (son esprit fin et délié lui fera découvrir immédiatement le mot qui termine la phrase) tout en lui offrant de l'ennoblir encore davantage quand l'occasion pourra s'en présenter. Je suis, monsieur l'Éditeur, malgré la jalouse terreur d' "Un Canadien,"

UN ETUDIANT.